



# VISA 78

## VADE-MECUM DE LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

### Qui sommes-nous ?

Depuis que le RN est aux portes du pouvoir, nos organisations constatent une libération de la parole et des actes racistes et LGBTIphobes, y compris sur nos lieux de travail : par nature xénophobe et raciste, l'**extrême droite** est un danger pour l'École, pour nos élèves, nos collègues et pour la démocratie.

L'extrême droite a une vision **réactionnaire et antirépublicaine** de l'École : la mise en œuvre de son programme aurait des effets terribles pour l'ensemble de la communauté éducative.

A contrario, **nous militons** pour accueillir partout tous les élèves sans distinction d'aucune sorte, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique de savoirs scientifiquement validés.

**VISA** (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes) est une association intersyndicale composée de plus de 300 structures syndicales, qui existe depuis 30 ans. **VISA 78** est un VISA local, permettant un travail intersyndical antifasciste de terrain et de proximité :

- en proposant des manifestations et événements publics,
- en formant les militant·es et l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale,
- en produisant tracts, communiqués et brochures d'analyses ;
- en assurant un travail de veille pour dénoncer l'activité de l'extrême-droite dans le 78.

Pour notre première action, nous organisons un stage **"Enseigner l'Éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle : un enjeu pédagogique, éducatif et politique"**.

*Voir page 4*



Cfdt :  
ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES  
VERSAILLES



**EN TANT QUE PERSONNEL, VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME OU TÉMOIN DE ...**

- propos à caractère discriminatoire, injurieux, diffamatoire**
- incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination**
- violence physique**

**... EN LIEN AVEC UNE ORIGINE, NATIONALITÉ, COULEUR DE PEAU,  
RELIGION, GENRE, ORIENTATION SEXUELLE... ?**

## **Comment agir ?**

- Demander à votre chef·fe de service (Chef·fe d'établissement ou IEN de circonscription) de remonter un fait établissement;
- Remplir un formulaire 'Valeurs de la République' ou 'Atteinte à la Laïcité';
- Solliciter l'intervention de la Cellule Valeurs de la République;
- Déposer plainte et faire une demande de protection fonctionnelle;
- Remplir le Registre Santé Sécurité au Travail et envoyer la fiche à la F3SCT départementale ou académique;
- Déposer une heure d'information syndicale pour réagir collectivement (si besoin d'aide contacter, votre syndicat).



## **Qui contacter ?**

**Acteur·ices institutionnel·les :**

Retrouvez tous les contacts ici.

- Votre chef·fe de service (chef·fe d'établissement ou IEN de circonscription)
- La cellule VDHA (Violence, Discrimination, Harcèlement, Agissements sexistes) : [cellule.ecouteRH@ac-versailles.fr](mailto:cellule.ecouteRH@ac-versailles.fr)
- Le·a médiateur·ice académique : [ce.mediateur@ac-versailles.fr](mailto:ce.mediateur@ac-versailles.fr)
- Les référent·es académiques laïcité et Valeurs de la République : [eavr@ac-versailles.fr](mailto:eavr@ac-versailles.fr)
- La F3SCT départementale : [ce.f3sct-csad78-sec@ac-versailles.fr](mailto:ce.f3sct-csad78-sec@ac-versailles.fr)
- Le·a médiateur·ice de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Site de Vanves - 110, rue de Grenelle - 75357 Paris Cedex 7 SP ou message vocal au 01 55 55 32 52.

**Syndicats membres de VISA 78 :**

- FSU 78 : [fsu78@fsu.fr](mailto:fsu78@fsu.fr)
- UNSA 78 : [78@unsa-education.org](mailto:78@unsa-education.org)
- CFDT 78 : [78@efrp.cfdt.fr](mailto:78@efrp.cfdt.fr)
- CGT éduc 78 : [cgteducation78@gmail.com](mailto:cgteducation78@gmail.com)
- SUD éduc 78 : [sudeducation78@ouvaton.org](mailto:sudeducation78@ouvaton.org)

Ne restez pas isolé·es,  
contactez votre syndicat dans tous les cas !



# **SUR QUELS TEXTES S'APPUYER ?**

## **Textes généraux**

- Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : articles 23, 24, 32, 33.
- Loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme.
- Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe.
- Article 132-76 du Code pénal.
- Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République : article 1.

## **Textes spécifiques à la Fonction publique**

- Code général de la fonction publique : Articles L131-1 à L131-13
- Circulaire du 3 avril 2017 relative à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique

## **Textes spécifiques à l'Éducation nationale**

- Code de l'éducation : Articles L311-4, L321-3 et L721-2
- Décret n° 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale.
- Circulaire du 1er août 2011 (BO spécial du 25 août 2011) précisant que le refus de tout propos ou comportement à caractère raciste, antisémite, xénophobe, sexiste et homophobe doit être inscrit dans le règlement intérieur de chaque établissement.



Retrouvez tous les liens vers les textes ici.





# STAGE VISA 78 : « Enseigner l'Éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle : un enjeu pédagogique, éducatif et politique »

## Contenu du stage :

- Pourquoi est-il essentiel d'enseigner l'EVARS dans les écoles, collèges et lycées ?
- Comment mettre en place le nouveau programme dans nos établissements ?
- Quels sont les obstacles que nous pourrions rencontrer ?
- Comment se protéger et répondre aux attaques de l'extrême droite et des officines réactionnaires ?
- Comment porter ce sujet syndicalement dans nos établissements ?

*Au travers des ateliers et des conférences nous essayerons collectivement de répondre à ces différentes questions.*

## Avec la participation de :

- Fanny GALLOT, historienne, autrice de J'enseigne l'égalité filles-garçons
- Cécile GONDARD LALANNE : membre du Conseil économique social et environnemental

### Pour vous inscrire

Vous pouvez vous inscrire et trouver la méthode de dépôt d'autorisation d'absence en flashant ce QR-code :



[urlr.me/UFD27S](http://urlr.me/UFD27S)

*Pour ce stage, la demande d'autorisation d'absence est à déposer avant le lundi 20 octobre*

### Pour plus d'informations

Vous pouvez nous écrire à :

[·fsu78@fsu.fr](mailto:fsu78@fsu.fr)  
[·78@unsa-education.org](mailto:78@unsa-education.org)  
[·78@efrp.cfdt.fr](mailto:78@efrp.cfdt.fr)  
[·cgteducation78@gmail.com](mailto:cgteducation78@gmail.com)  
[·sudeducation78@ouvaton.org](mailto:sudeducation78@ouvaton.org)



**Jeudi 20 novembre 2025  
De 9h à 16h30  
À St Cyr l'Ecole (78)**

